

Mars
2019

#7

DES AGENTS AU
CŒUR DE LA
PARTICIPATION
À BORDEAUX ET
AILLEURS

Le mag
des agents
de Bordeaux
Métropole,
de la Ville de
Bordeaux et
du CCAS

TRIBU



P11 / Dossier

LE RÔLE MAJEUR DES AGENTS DANS LES PROJETS PARTICIPATIFS

P6 / ZOOM SUR
LE BUDGET

P24 / EN PERSONNE

KARINE CRAPIS, RESPONSABLE
BOUTIQUE DU MUSEUM DE BORDEAUX



BORDEAUX
MÉTROPOLE



post-it



 **@ François-Régis De Casaban**
Directeur général
de la proximité et
des relations avec
la population

La participation citoyenne est présente depuis de nombreuses années au cœur de la politique municipale de Bordeaux et de la Métropole. Aujourd'hui, nos collaborateurs peuvent être fiers de leur implication qui permet l'application concrète des décisions ainsi prises.



Tribu

Magazine bimestriel des agents de Bordeaux Métropole, de la ville de Bordeaux et du CCAS
Directeur de la publication : Eric Ardouin
Directeur de la rédaction : Cyril Lozano
Rédactrice en chef : Laure Petitgas
Rédacteur en chef adjoint : Sébastien Huguenin
Rédaction : service médias internes
Ont collaboré à ce numéro : la Direction de la communication interne et le Réseau des contributeurs*
Photographies : @Selor, Bordeaux Métropole (droits réservés), Crous bdx, F. David, J. Arnoult, F. Deval, J.B Mengès, W. Rupp, T. Sanson, Anaïs Sibelaït, ville de Bordeaux (droits réservés)
Conception et réalisation technique : RC2C
Impression : Korus imprimerie / Tirage à 10 500 exemplaires sur papier 100 % recyclé
Contact : Direction de la communication interne
 05 56 99 75 98 – eremazeilles@bordeaux-metropole.fr



Ce magazine est imprimé sur un papier couché satiné PEFC demi-mat 100g/m². Ce papier respecte ainsi une certification forestière qui promeut la gestion durable des forêts. La certification forestière atteste de la gestion durable de la forêt et du respect de ses fonctions environnementales, sociétales et économiques. Elle garantit l'application de règles strictes par tous les intervenants en forêt (propriétaires, exploitants et entrepreneurs de travaux forestiers). PEFC est le premier système de certification forestière en termes de surfaces forestières certifiées et la première source de bois certifié au monde.



portrait à la une
(photo de couverture)

**LAURENT
ET SOPHIE**

Opérateurs PC radio vidéo

TRIBU ↓

Le mag des agents
de Bordeaux Métropole,
de la Ville de Bordeaux
et du CCAS

#7



regard sur

Bordeaux

« La base
sous-marine »

**Jean-Luc Ilhe, Médecin,
Direction vie administrative
et qualité de vie au travail**

sommaire

4 / le tout actu

L'actualité de nos collectivités en bref et en images

6 / zoom sur

Le budget de la Métropole et de la ville

8 / une journée avec

Mickaël, géomètre topographe en charge des travaux d'aménagement de la ville

10 / l'essentiel des Conseils

Les décisions marquantes du Conseil métropolitain et du Conseil municipal



11 / dossier

LE RÔLE MAJEUR DES AGENTS DANS LES PROJETS PARTICIPATIFS

* Le réseau TRIBU

Ont contribué à ce numéro : Laura Antonini, Laura Chassaing, Delphine Fortunato, Audrey Fontana, Lucas Junqua, Nathalie Lacoste, Nathalie Lacoume, Angélique Lagardère, Charlotte Lagrange, Pauline Lasfargeas, Anne-Geneviève Lauriat, Gaël Pondaven, Saloua Saddiki, Michèle Walter-Canalès.

16 / vu et entendu

La vie de nos collectivités en images et en mots
Vrai ou faux ?

17 / 3 agents, 3 questions

Trois agents répondent aux mêmes questions

18 / les échos de la tribu

En direct des Directions
La boîte à trucs

20 / la vie des assos'

COS, ACOSMB, UBM : vos associations communiquent

22 / ça bouge

Arrivées, retraites

24 / en personne

Le portrait de Karine Crapis, Responsable Boutique du Museum de Bordeaux

PLUS D'INFOS SUR TATOU

Désormais, votre magazine Tribu vous propose des compléments d'information sur TATOU. Quand ce logo apparaît dans une page, rendez-vous sur « TATOU / Communautés pro / Communication interne / Publications / Tribu » et découvrez des contenus exclusifs sur votre Intranet.



rétrophoto

CÉRÉMONIE DES RETRAITES



En ce vendredi 15 février, 232 agents de Bordeaux Métropole, de la Ville de Bordeaux et de son CCAS ont été reçus par Alain Juppé, Président-Maire et Eric Arduin, Directeur général des services, dans le salon d'honneur de l'hôtel métropolitain pour y

célébrer leur départ en retraite. Cette cérémonie particulièrement appréciée des agents permet de reconnaître des vies professionnelles d'engagement pour le service public. Cet évènement a lieu chaque année.



Vous aussi, envoyez-nous votre cliché, le lieu exact et une phrase de commentaire à : cominterne@bordeaux-metropole.fr

événement

IL REVIENT !

Après 10 ans de fermeture, Le Museum de Bordeaux – science et nature a rouvert ses portes. Une équipe de 20 agents le fait vivre avec l'objectif de rendre accessibles à tous les collections afin de sensibiliser le public au respect de notre Planète. Le parcours a été complètement repensé offrant une large place au multimédia. Autre nouveauté, le Museum propose un espace réservé aux enfants de moins six ans avec le Musée des Tout-petits.



à découvrir

S'ÉVADER

Le Printemps des Poètes vise les classes maternelles et élémentaires volontaires. Les interventions (danse, théâtre, graff, chant, cirque, peinture etc.) sont assurées par des associations étudiantes. L'opération, financée par la Ville et par le CROUS, coûte 6000 €/an. Cette année, le Printemps des Poètes portera sur le thème de « La beauté » et se tiendra du 18 au 29 mars.

micro-bref

VOTER

Les élections européennes se dérouleront le 26 mai 2019. Pour voter, la carte électorale est recommandée mais pas obligatoire, il faut en revanche présenter impérativement une pièce d'identité. Plus d'infos sur Bordeaux.fr

PONT SIMONE VEIL

Un accord entre les parties met fin au différend d'ordre technique et juridique qui les opposait. La reprise des travaux aura lieu au printemps 2020 ; la mise en service du pont est prévue au début de l'année 2023.

« D'UN SOLEIL À L'AUTRE »

S'inspirant de l'un des maîtres de la science-fiction, et célébrant les cinquante ans des premiers pas de l'homme sur la Lune, cette exposition propose un voyage poétique dans l'Espace à travers une sélection d'œuvres. À la Base sous-marine jusqu'au 19 mai.

à part ça

TROP BIEN

Jusqu'alors réservée aux jeunes bordelais, la carte jeunes Bordeaux est désormais proposée aux moins de 26 ans originaires de 11 autres villes* de la Métropole. Gratuite, cette carte permet de sortir, d'écouter, de jouer, de regarder, de participer, de supporter, de skater, de danser, ou tout simplement de découvrir Bordeaux tout au long de l'année, au rythme des offres et des réductions de ses 60 partenaires.

*Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Artigues-près-Bordeaux, Bordeaux, Bouliac, Gradignan, Le Bouscat, Le Taillan-Médoc, Saint-Aubin-de-Médoc.

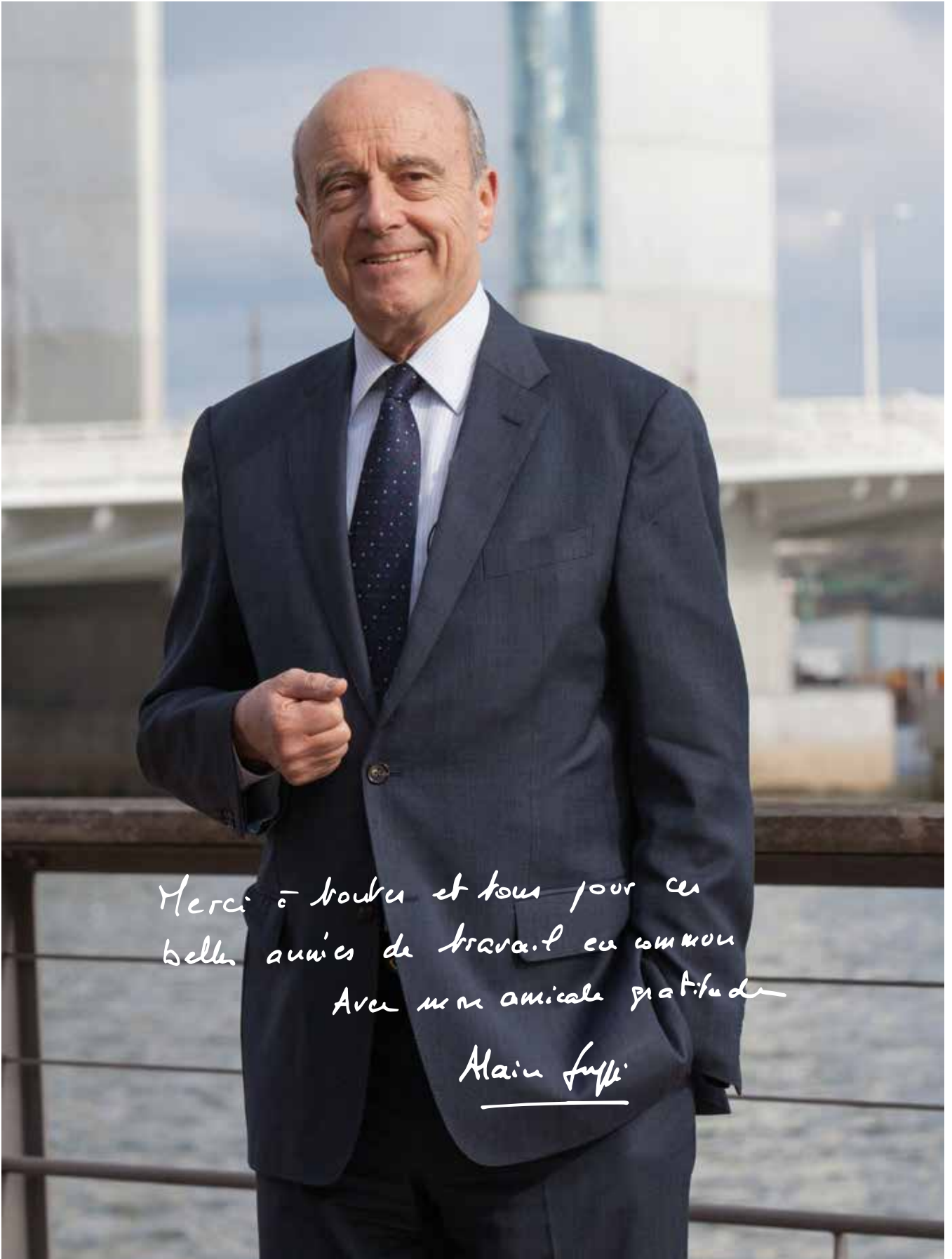


2 mots / 1 action

Tournée
Tatou



Vous l'avez peut-être croisé, notre intranet commun Tatou a commencé sa tournée. Et il la poursuit : Tatou viendra bientôt vous rencontrer sur de nouveaux sites !



Merci à toutes et tous pour ces
belles années de travail en commun
Avec mon amicale gratitude

Alain Fujii

Le budget, c'est la base !

Sans budget, une collectivité ne pourrait tout simplement pas fonctionner : pas moyen d'assurer les dépenses les plus basiques donc, pas de service public. Il permet aussi bien de construire un pont que d'acheter un crayon à papier, c'est dire son envergure et son importance.

D'ABORD, UN PEU DE CULTURE...

D'un point de vue réglementaire, le budget est « l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses pour une année civile » de la collectivité. C'est un acte de prévision et d'autorisation annuel préparé par l'Exécutif (Maire ou Président), et voté par l'Assemblée délibérante (Conseil) avant d'être soumis au contrôle de légalité (Préfet).

Le budget comporte une section de fonctionnement et une section d'investissement. Ce sont ces éléments qui permettent de faire fonctionner une collectivité.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

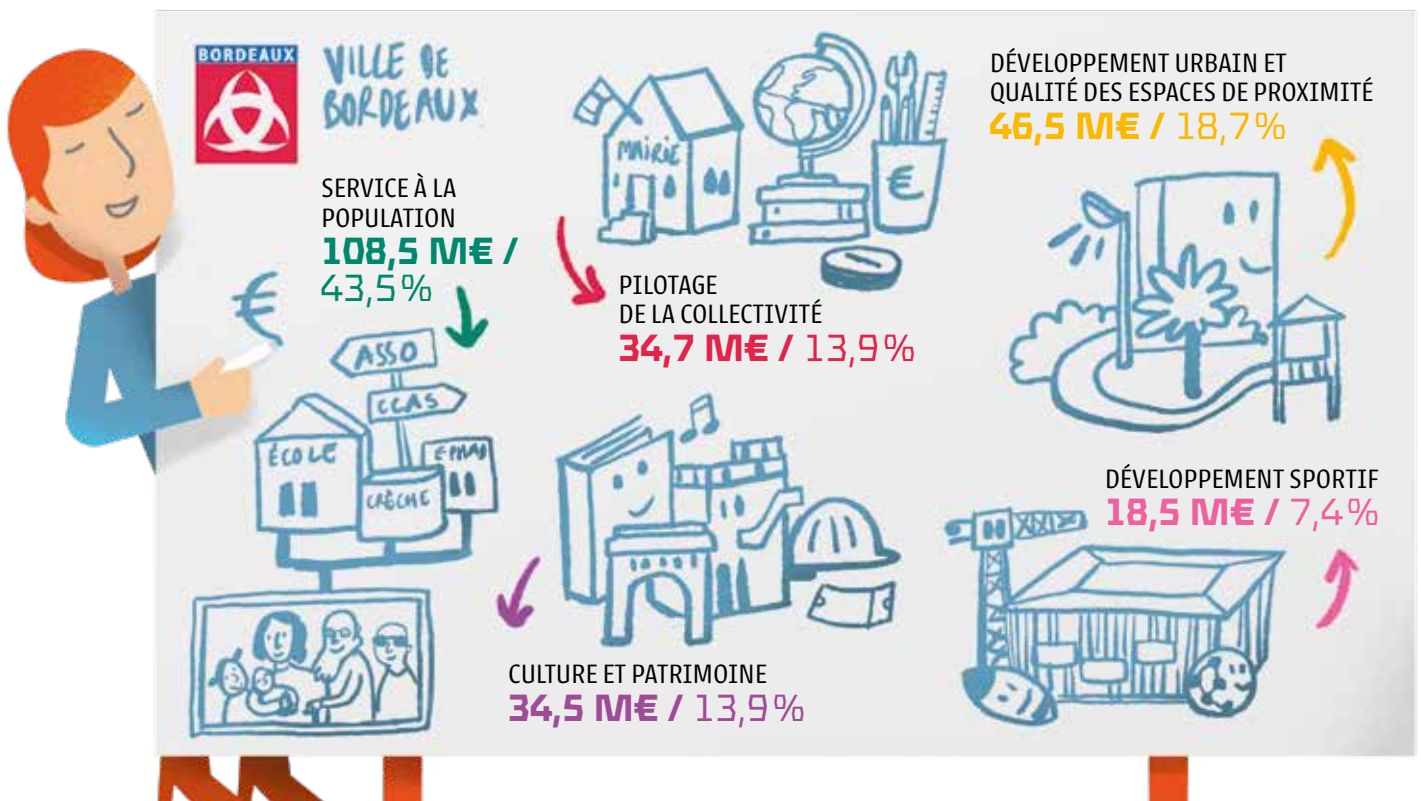
Elle regroupe les dépenses et les recettes participant au fonctionnement courant des services de la collectivité. Parmi les principales **dépenses de fonctionnement**, figurent les dépenses de personnel (rémunérations), les charges à caractère général (les achats de fournitures, les dépenses de fluides : gaz, électricité, l'entretien et la gestion des bâtiments administratifs...), les participations obligatoires (au

Service départemental d'incendie et de secours ou au Syndicat mixte du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme par exemple) et les subventions versées ainsi que les dépenses financières (intérêts des emprunts contractés).

Pour financer ces dépenses dont certaines ont un caractère obligatoire, la collectivité mobilise des **recettes de fonctionnement** assises principalement sur la fiscalité, les dotations de l'État et les produits des services. Les recettes

QUELQUES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2019 PAR SECTEUR

Dépenses hors opérations financières et hors frais de personnel y compris refacturés.



fiscales comprennent la fiscalité directe (payée par le contribuable), et la fiscalité indirecte (payée par l'usager). La fiscalité directe est principalement constituée de la taxe d'habitation, de la taxe sur le foncier bâti, sur le foncier non bâti, et de la contribution économique territoriale (impôt économique perçu uniquement par Bordeaux Métropole, compétente en ce domaine). La fiscalité indirecte est composée des taxes d'urbanisme,

des droits de mutation, de la taxe de séjour, de l'impôt sur les spectacles et jeux...

Les produits des services et du domaine sont issus des services rendus payés par l'usager : restauration scolaire, entrée des musées, droits de stationnement...

Les concours financiers de l'État complètent ces recettes fiscales et ces produits. Destinés historiquement à compenser les dépenses engendrées par

les transferts de compétences de l'État aux collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation, ils contribuent à leur fonctionnement courant (à travers principalement la dotation globale de fonctionnement - DGF). Ces concours sont en baisse constante depuis plusieurs années dans le cadre de la contribution des collectivités au redressement des comptes publics.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les **dépenses d'investissement** comprennent essentiellement des opérations qui modifient la valeur du patrimoine de la collectivité comme les achats de matériels durables, la construction ou l'aménagement de bâtiments, les travaux d'infrastructure, le remboursement en capital de la dette souscrite par la collectivité.

Pour financer ses investissements, la collectivité dispose de **recettes d'investissement** internes ou externes. Parmi les ressources internes, en plus de l'autofinancement (partie des recettes de fonctionnement affectée aux investissements), la collectivité

peut recourir à la vente d'éléments de son patrimoine (bâtiments, terrains, matériel...). Complètent ces ressources diverses les taxes d'urbanisme comme la taxe d'aménagement, ou encore les amendes de police. Au titre des ressources externes, on compte le fonds de compensation pour la TVA, ainsi que certaines dotations ou subventions d'équipement versées par l'État ou d'autres partenaires financiers (Europe, Région, Département, organismes publics...). Enfin, la collectivité peut décider de recourir à l'emprunt auprès d'établissements bancaires.

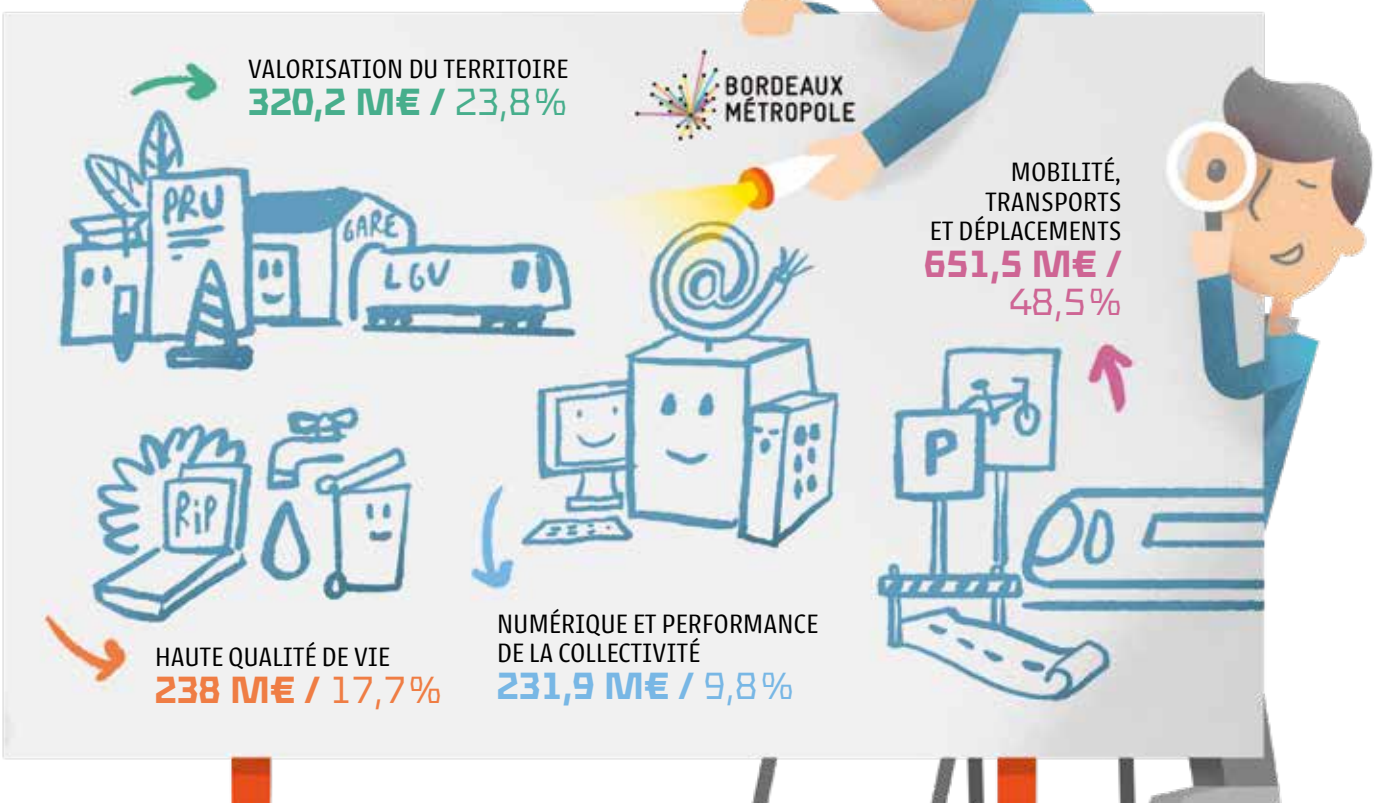
QUELQUES RATIOS

Bordeaux Métropole (tous budgets)

DRF (Dépenses réelles de fonctionnement) / habitant : 1 116 €
Dépenses d'équipement brut / habitant : 965 €
Encours de dette / habitant : 937 €

Ville de Bordeaux

DRF (Dépenses réelles de fonctionnement) / habitant : 1 364 €
Dépenses d'équipement brut / habitant : 387 €
Encours de dette / habitant : 1 003 €
Produit d'impositions directes / habitant : 919 €



MICKAËL Géomètre Topographe



Mickaël est géomètre topographe à la Direction Générale Numérique et Système d'Information au sein de la Direction de l'information géographique. Il est chargé de faire des levés topographiques et de dessiner des plans. Mickaël intervient notamment dans les travaux préliminaires avant aménagement de voiries, d'assainissement ou de tracés du territoire. Sans les plans numériques fournis par les topographes, aucun projet d'aménagement dans Bordeaux Métropole ne pourrait voir le jour.



8h³⁰

BRIEF AUTOUR D'UN CAFÉ

Tout d'abord, je salue mes collègues, nous buvons un café ensemble et nous faisons le point sur les dossiers en cours. Nous sommes une équipe de dix personnes dont deux apprentis, et j'apprécie ces moments de convivialité. Concernant les demandes d'intervention, nous œuvrons en régie mais une majorité de nos dossiers sont traités en externe. Nos outils de travail nous permettent d'être le plus réactifs possible.



9h⁰⁰

MISSION EN EXTÉRIEUR

Je pars sur le terrain, avec mon équipier Xavier, afin de vérifier les travaux réalisés par les prestataires externes. Nous effectuons des levés et des traitements de plans topographiques codifiés et nous vérifions notamment l'exhaustivité du levé, la structuration des fichiers, ou encore les précisions en vigueur. Aujourd'hui, il s'agit d'un contrôle de plan topographique réalisé par un cabinet de géomètre-expert dans le centre de Bordeaux, quartier Sainte-Croix, mais nous pouvons nous déplacer dans les 28 communes de la métropole.



13h³⁰

VISITE DE CHANTIER

Nous nous rendons sur un autre chantier pour réaliser des calculs, des piquetages d'alignements et des implantations de projets de voirie. Les demandes peuvent émaner de l'ensemble des directions. L'essentiel des travaux d'aménagement passe par notre centre. Nous avons de la chance de pouvoir travailler en transversalité avec la plupart des services.

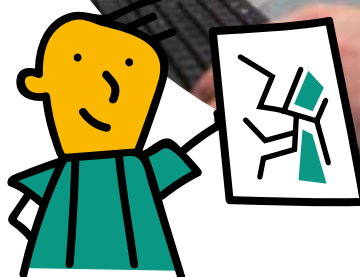
« Les demandes peuvent émaner de toutes les directions »

16h³⁰

LE TRAITEMENT DES DONNÉES

Je rentre au bureau pour traiter les données récoltées sur le terrain. Il arrive qu'il y ait des erreurs ou des fautes. Dans ce cas, nous corrigeons le plan ou nous le renvoyons. Ce que j'apprécie dans mon travail, c'est la liberté d'initiative dont je dispose. Les journées ne sont jamais les mêmes et j'apprécie de travailler sur des projets importants pour la métropole et pour les citoyens.

« Ce que j'apprécie dans mon travail, c'est la liberté d'initiative »



EN CHIFFRES

4439

c'est le nombre de points implantés en 2018 pour structurer un projet

500

c'est le nombre de demandes d'interventions reçues par an

3_{cm}
en planimétrie2_{cm}
en altimétrie

c'est la précision demandée sur les détails des plans topographiques

MON LIEU MA DATE

LE LIEU

Le quartier de la Grosse Cloche. C'est un joli lieu et je trouve que le quartier dégage une ambiance particulière que j'apprécie, surtout la nuit avec l'éclairage qui met en valeur l'édifice.

LA DATE

2013. Avant de travailler pour Bordeaux Métropole, j'ai eu la chance d'œuvrer sur le chantier de la Cité du vin dans une mission de contrôle et d'implantation. Il s'agit d'un de mes plus beaux souvenirs professionnels.



Conseil métropolitain
du 25 janvier 2019

Un contrat local de santé métropolitain

La métropole a conclu un contrat local de santé métropolitain avec l'Agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine. Ce plan d'action est structuré autour de 5 axes : promouvoir des environnements favorables à la santé, favoriser l'adoption de modes de vie favorables à la santé et au bien-être, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, promouvoir la santé mentale, soutenir l'accompagnement de proximité des publics âgés et en situation de handicap. Des actions telles que l'accès aux soins des personnes en situation de précarité, l'amélioration de l'offre en santé mentale, le maintien à domicile ou l'amélioration de l'intégration des personnes porteuses de handicap seront déployées dès 2019.

Conseil métropolitain
du 15 février 2019

Adoption du budget métropolitain 2019

Tous budgets confondus, le budget primitif 2019 s'élève à 1,752 milliard d'euros en dépenses réelles, soit un budget global en hausse de 3,94 % par rapport à 2018. Avec 889 millions d'euros de dépenses inscrites en fonctionnement et 863 millions d'euros en investissement (tous budgets confondus, hors flux croisés), Bordeaux Métropole continue d'afficher une bonne santé financière puisque sa capacité de désendettement devrait atteindre 4,56 années fin 2019. Autre point important de ce budget : la fiscalité reste stable.

Conseil municipal
du 17 décembre 2018

Adoption du budget primitif municipal 2019

Le budget primitif a été adopté, il s'élève à 581 136 528 €. Les investissements représentent 172 738 328 € alors que les dépenses en fonctionnement sont fixées à 408 398 200€.



Des subventions de fonctionnement de 7 900 000 € pour le CCAS et de 16 299 780 € pour l'Opéra National de Bordeaux sont également programmées.

Enfin, l'École supérieure d'Art de Bordeaux (EBABX) bénéficie d'une dotation de 3 182 000 €.

À noter cette année la création d'un budget participatif bordelais qui propose d'affecter une enveloppe de 2,5 millions d'euros sur le budget d'investissement correspondant à 10 €/habitant, exclusivement consacré à des projets liés au développement durable.

Conseil municipal
du 4 février 2019

Convention de partenariat avec la Maison de l'emploi, de l'insertion économique et de l'entreprise

La Ville de Bordeaux soutient la Maison de l'emploi. Elle s'est affirmée au fil des années comme une interlocutrice pertinente pour les entreprises qui recrutent en leur apportant une prestation globale au profit des demandeurs d'emploi locaux et notamment des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Son action est d'autant plus stratégique pour le territoire, que celui-ci connaît une attractivité économique renforcée avec une montée en charge des opérations d'aménagement dans les quartiers.

Dans une conjoncture de forte création d'emplois par les entreprises, plus de 4 000 emplois du secteur privé supplémentaires dans la commune de Bordeaux en 2017, cette action est démultipliée pour assurer le contact entre les entreprises et les demandeurs d'emploi du territoire.



PROCHAINS
CONSEILS

- Conseil de Métropole :
les vendredis 26 avril et
24 mai 2019
- Conseil municipal :
les lundis 29 avril et
3 juin 2019



LE DOSSIER

LE RÔLE MAJEUR DES AGENTS DANS LES PROJETS PARTICIPATIFS

La concertation et la participation citoyenne sont depuis 1995 au cœur de la politique bordelaise et métropolitaine. Conseils de quartier, conseils de proximité, réunions de rue, réunions «pieds d'immeubles», réunions thématiques, concertations, commissions permanentes, conseils citoyens... les façons de participer à l'évolution de la Ville et de la Métropole sont nombreuses. Si la participation s'est aujourd'hui étendue à de multiples domaines, ce sont les agents qui, quoiqu'il arrive, sont les principaux acteurs du déploiement des actions sur le terrain.

En 1995, et avant que la Loi ne l'y oblige, Bordeaux créait ses conseils de quartier. Dès lors, la Ville s'est inscrite dans une dynamique de participation citoyenne. À l'échelle de la Ville et de la Métropole, la notion de participation est aujourd'hui étendue à l'ensemble des réalisations, ceci dès leur conception. Ainsi les agents sont régulièrement sollicités pour participer à l'élaboration de projets, mettant ainsi à profit la richesse de leur connaissance du terrain.

LE C2D AU CŒUR DU DÉBAT

Le Conseil de développement durable de Bordeaux Métropole (C2D) organise la participation citoyenne sur les grandes questions et orientations métropolitaines. À la fois tête chercheuse, porte-voix, boîte à idées, boîte à outils et caisse de résonance, il offre un cadre à l'expression des idées et à l'exercice de la citoyenneté. Ses travaux novateurs sur « *le son dans la ville* » ont par exemple nourri la réflexion du plan métropolitain de prévention des bruits dans l'environnement.

Dans un contexte de grand débat national, le C2D a ainsi été chargé d'organiser cette concertation au cœur de l'agglomération bordelaise. Menées autour des thèmes du grand débat national (la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État et des services publics), quatre réunions publiques ont été réparties sur le territoire pour permettre à chacun d'y prendre part. Plus de 400 personnes ont ainsi participé au premier débat organisé à Bordeaux.



LA FABRIQUE DU CITOYEN

De mars à juin, dans les bibliothèques de Bordeaux.

La fabrique du Citoyen revient dans les bibliothèques de Bordeaux autour du thème de « La liberté ». Cycles de conférences, rencontres, concerts, projections de film, ateliers de philosophie... Une programmation riche, en compagnie d'intervenants experts et pédagogues.

C'est un événement réseau pour lequel chaque centre de la bibliothèque centrale de Mériadeck et chaque bibliothèque de quartier ont proposé au moins une animation. L'événement implique particulièrement le service du développement des publics auquel est rattachée l'action culturelle, notamment le centre accessibilité qui propose de nombreuses actions pour le public en situation de handicap. Daniel Gonzalez, chargé de l'action culturelle pour les bibliothèques coordonne le projet et travaille notamment sur les nombreux partenariats de l'événement.

Au total, plus d'une quarantaine de rendez-vous, gratuits, ouverts à tous, vous attendent de mars à juin, dans tout le réseau des bibliothèques de Bordeaux.

+ Programme complet sur : bibliotheque.bordeaux.fr

Le Conseil Bordelais pour la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Depuis 20 ans, Bordeaux se mobilise pour être une ville inclusive.

En 2017, la Ville propose de renouveler l'organisation du Conseil Ville et Handicap et le renomme **Conseil Bordelais pour la Participation et la Citoyenneté des Personnes Handicapées**. Ce conseil cherche à accroître la participation des acteurs qui s'intéressent aux questions

liées au handicap. Il devient ainsi le conseil consultatif de référence de la Ville de Bordeaux sur ce sujet.

Il rassemble plusieurs acteurs comme les membres de la commission communale d'accessibilité, des membres de la société civile, des représentants des institutions et des experts travaillant sur les différents

champs du handicap.

Le Conseil contribue ainsi à la sensibilisation des agents en interne. L'objectif de co-construire un schéma local d'actions en faveur du handicap avec l'ensemble des acteurs de ce nouveau conseil fera l'objet d'une prochaine délibération du Conseil Municipal.



Fabienne Dartiguenave et Catherine Beaufort-Lancelin, chargées de mission handicap.

LA MISSION HANDICAP DE LA VILLE

Cette mission est rattachée à la Direction Générale des Solidarités et de la Citoyenneté. Elle accompagne diverses problématiques liées aux handicaps comme l'accessibilité dans les établissements recevant du public

et les installations ouvertes au public ou l'inclusion sociale des personnes handicapées dans tous les domaines de la vie quotidienne. Fabienne Dartiguenave et Catherine Beaufort-Lancelin, chargées de mission, collaborent en transversalité

avec les Directions de la Ville et de la Métropole qui intègrent la dimension handicap dans leurs programmes et projets de droit commun.

LA CONCERTATION, ÇA SE PRÉPARE !

Virginie Lannes, chargée de mission, et ses collègues Chantal Chassagne, assistante projet, et Olivier Bernard, chargé de mission, accompagnent les directions métropolitaines dans leurs projets de participation citoyenne.



Virginie Lannes, Chantal Chassagne et Olivier Bernard.

Comment expliquer la demande croissante de concertation dans les projets publics ?

Virginie Lannes : L'obligation de faire participer les citoyens aux décisions publiques existe depuis longtemps. Ce qui a changé plus récemment, c'est la volonté des institutions d'associer la population davantage en amont des projets. D'une manière générale, faire participer les citoyens au processus décisionnel a pour avantage de mieux prendre en compte leurs usages et leur connaissance du terrain et, in fine, de favoriser la compréhension et l'appropriation des projets ainsi adaptés.

Est-ce que la participation fait « perdre du temps » aux chefs de projet ?

Non... à condition qu'elle soit anticipée ! La participation doit être considérée comme un élément incontournable du planning du projet. Elle peut être organisée en amont de chaque jalon de décision : avant la validation du programme, avant la finalisation du diagnostic, avant l'aboutissement des études préliminaires, etc. Il est important de déterminer le plus en amont possible les phases du projet sur lesquelles les citoyens pourraient avoir une valeur ajoutée. Plus cette réflexion est anticipée, plus le planning du projet peut en tenir compte.

Nous sensibilisons les chefs de projet à cette nécessaire anticipation dès que nous le pouvons : à l'occasion des formations à la gestion de projet, des réunions de travail sur les projets stratégiques ou encore lorsqu'ils nous sollicitent pour des conseils.

Comment accompagnez-vous les directions dans leurs projets de participation ?

Nous proposons un accompagnement méthodologique de la participation. Chaque concertation est unique et doit être adaptée au projet comme au public concerné.

Nos interventions sont de multiples natures :

- accompagnements personnalisés par les 2 chargés de mission ;
- production et diffusion de ressources collectives : guide méthodologique de la participation, vademecums pour mieux comprendre les obligations juridiques (en collaboration avec la Direction des affaires juridiques), etc.
- publication sur le site Internet (participation.bordeaux-metropole.fr) des participations organisées par les directions ;
- accord-cadre pour missionner des prestataires externes spécialisés ;
- animation du réseau-métier « participation citoyenne », outil de sensibilisation, mais aussi de réflexion sur des problématiques communes (le code de l'environnement, la gestion du conflit dans les réunions, la vulgarisation des informations techniques par les images, etc.) ;
- animation de la communauté « Participation citoyenne » sur Tatou ;
- saisine de la Commission nationale du débat public pour nommer des garants.

« INVESTIR LES BERGES DE GARONNE À SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND »

(Zone d'extrême danger inondations)

Lors de la tempête Xynthia de 2010, la commune de Saint-Louis-de-Montferrand a été fortement touchée par les inondations. L'État a alors décidé de délimiter une zone d'extrême danger (ZED) et de démolir les maisons de plain-pied impactées par plus d'un mètre d'eau lors de cet événement. Les démolitions se sont achevées à la fin de l'été 2015, laissant 15 parcelles à aménager et valoriser. Ce projet a suscité l'intérêt des Montferrandais qui ont participé aux trois réunions publiques, répondu à un questionnaire ou exprimé leurs avis lors de discussions informelles autour de l'exposition présentée en mairie.

Leurs propositions, nombreuses et riches, ont permis à la Ville et à Bordeaux Métropole de formaliser un projet et de l'enrichir au fil des rencontres.

Les aménagements ont par exemple prévu des vergers, une ruche, des moutons, une aire de pique-nique, etc. mais aussi la commande d'une œuvre artistique.



L'avis d'Eulalie Leclerc, responsable du Service instruction droit des sols au Pôle territorial Rive droite, en charge de cette concertation.

« Mon ressenti personnel est très positif car ce projet a fait l'objet d'une réelle concertation, qui n'était pas liée à une obligation réglementaire mais à une volonté de la mairie. Toutes les destinations des parcelles ont ainsi été choisies par les habitants (rucher, vergers collectifs, jardin partagé, espace de jeux pour enfants...) qui ont été associés bien en amont, au moment de la définition du programme du projet. »

UN BUDGET POUR CONCRÉTISER LES PROJETS DE TOUS



L'équipe projet (presque) au grand complet lors de la soirée de lancement du budget participatif à la Salle des fêtes du grand parc.

LES 5 GRANDES ÉTAPES DU BUDGET PARTICIPATIF BORDELAIS

- Élaboration et dépôt de projet
Mi-Janvier – 28 Février 2019
- Analyse des projets
Mars – Avril 2019
- Vote **Mai 2019**
- Résultats **Juin 2019**
- Réalisations **Dès Juillet 2019**



La ville de Bordeaux a lancé un budget participatif à hauteur de 2,5 millions d'euros (soit une moyenne de 10 euros par habitant) pour donner à chacun la possibilité de contribuer au développement durable de son territoire au moyen de

projets citoyens. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de répondre à deux enjeux : le désir des Bordelais de participer concrètement à la vie de leur cité et de préserver leur environnement.

Le budget participatif bordelais permet à chaque personne résidant à Bordeaux de déposer jusqu'au 28 février 2019 des projets pour agir directement sur son cadre de vie. Ces projets, pour être retenus, doivent s'appuyer à minima sur un des trois piliers du développement durable à savoir l'écologie, le social et l'économie, et participer ainsi à la transition écologique du territoire bordelais.

Et les agents là-dedans ?

La phase de dépôt terminée, les services de la Ville et de la Métropole étudieront la recevabilité et la faisabilité technique, financière et juridique des propositions durant les mois de mars et avril. L'analyse une fois achevée, les projets entreront dans une des 4 catégories suivantes : réalisable, non réalisable, hors cadre/compétence, déjà prévu.

Cette phase se terminera par la présentation de l'ensemble des projets retenus et non retenus à un comité de suivi composé notamment d'élus de tous horizons et

d'habitants tirés au sort sur les listes électorales.

En mai, les projets déclarés recevables seront alors soumis au vote du public sur la plateforme en ligne.

Une fois la phase de vote entamée, les porteurs auront la possibilité de réaliser une campagne de promotion de leur projet et seront invités à le présenter lors d'un événement public : le « Grand Forum » organisé le samedi 18 mai 2019. Un vote physique sera aussi organisé dans chacun des 8 quartiers.

Les projets lauréats seront mis en œuvre dès juillet par les services de la Ville et/ou de la Métropole dans un délai de deux ans, jusqu'à épuisement de l'enveloppe totale de 2,5 millions d'euros allouée au budget participatif. Les porteurs de projet pourront être sollicités pour accompagner leur suivi opérationnel.

L'avancée de la réalisation des projets sera communiquée sur le site du budget participatif ainsi que sur les autres outils de communication de la Ville, et fera également l'objet d'une communication régulière au Conseil municipal.



OH AH 1

BLAH BLAH

« Un partenariat avec le lycée horticole Camille Godard a été conclu pour leur réalisation, et ce sont 60 élèves de l'établissement, encadrés par leurs professeurs et des agents du ST5 qui se sont mis à l'œuvre pour réaliser les plantations »



OH AH 2



OH AH 3



OH AH 4

1 La Direction du développement et de l'aménagement et le Service territorial ont imaginé ensemble les espaces paysagers bordant l'enceinte du bâtiment Pégase au PT ouest. 2 Les agents de Bordeaux Métropole, de la ville de Bordeaux et du CCAS se sont retrouvés au H14 à l'occasion des vœux placés cette année sous le signe de la ville la nuit. 3 Visite d'un chantier en cours, d'une exposition ou d'un service... les rendez-vous de la com'interne sont des moments très appréciés par les agents. Nouveauté 2019 : les informations ne vous parviendront plus par flyer mais seront directement accessibles sur TATOU/Communauté communication interne. 4 La télégestion, aujourd'hui c'est fait ! Grâce au numérique, les 200 luminaires d'éclairage public dans la zone du MATMUT ATLANTIQUE sont pilotés à distance.



TORDONS LE COU À CERTAINES IDÉES REÇUES... OU PAS.



« Je peux faire une demande de place de parking professionnelle »

VRAI!

Les agents travaillant sur le site de Mériadeck* peuvent faire une demande de place de parking professionnelle. Pour en bénéficier, sous condition de respect des conditions d'éligibilité, les agents doivent s'adresser à la Direction de l'immobilier.

Toutes les infos sur Tatou/ Vie pratique/se garer

* Il n'existe pas de formalités particulières pour les autres sites de travail.

« Les tarifs des restaurants métropolitains ont augmenté »

FAUX!

Les tarifs des restaurants métropolitains restent inchangés. Seul le prix minimum du plateau change pour entrer en conformité avec la réglementation : quelle que soit la composition de celui-ci, un tarif minimum de 2,40 € sera désormais appliqué comme cela est déjà le cas à la Cité municipale.

« Je peux bénéficier d'une formation via l'école interne »

VRAI!

Tous les agents de Bordeaux Métropole, de la ville de Bordeaux et de son CCAS peuvent suivre des formations auprès de l'école interne. Il s'agit de sessions animées par des collègues spécialistes d'un domaine. Pilotée par la DRH, l'École interne propose des formations dans de nombreux domaines : marchés publics, bureautique, voirie, fonctions ressources, etc.

Toutes les infos sur Tatou/Vie pratique/ Ma formation/Mon école interne



#dynamique #loyale #impliquée



#calme #optimiste #convivial



#engagée #collective #audacieuse

... et 3 mots



Constance Dondain

Directrice générale éducation, sports et société

Votre parcours ?

J'ai toujours voulu travailler dans la fonction publique. Après un cursus universitaire en histoire et en sciences politiques, mon passage par l'IEP de Paris m'a permis de me conforter dans ma volonté de participer à des grands projets de développement au niveau local. C'est donc logiquement que j'ai passé le concours d'administrateur territorial. J'ai débuté ma carrière par un poste de chargée de mission auprès du DGS de la région Centre, puis j'ai souhaité m'orienter vers des domaines touchant directement le bénéficiaire final des politiques. Après des missions particulièrement formatrices dans les mairies de Montreuil, Clermont-Ferrand et Boulogne-Billancourt, Bordeaux sera mon quatrième poste dans un domaine qui me tient particulièrement à cœur : celui des services à la population.

Vos missions ?

Il me semble qu'un des enjeux de ce poste de direction générale sera l'anticipation et la fiabilisation de l'évolution démographique de Bordeaux au travers de plusieurs paramètres : petite enfance, éducation, centres de loisirs, sports, vie associative...

Votre film préféré

« Il était une fois en Amérique » de Sergio Leone : pour moi, c'est la quintessence du cinéma.



Pierre-Thomas Blaise

Directeur du Parc Matériel

Votre parcours ?

Diplômé d'arts et métiers en 2001, j'ai travaillé pendant cinq ans à Vinci construction en tant que chargé de l'harmonisation des modes de gestion des services matériels. Je suis arrivé en 2006 à la mairie de Bordeaux comme responsable du service matériel roulant. Sept ans plus tard, j'ai occupé le poste de secrétaire général à l'institut français du Qatar dont la vocation est de diffuser la culture française sur le territoire qatarien. Je suis revenu fin 2015 à la Direction des bâtiments en tant que chef de mission. L'objectif était de cartographier les outils métiers en vue de les harmoniser.

Vos missions ?

Ce sont celles que la direction m'a confié, à savoir le renouvellement, la maintenance et l'optimisation du matériel roulant. L'objectif est de faire en sorte que les agents aient les véhicules pour assurer leurs missions de service public.

Vos films ?

« Interstellar », « Il était une fois en Amérique », « La chambre du fils ». Je suis très sensible au thème du temps qui passe ou de la mort. Des choses que l'on ne maîtrise pas.



Marie-Caroline Vermaut

Directrice Administrative et financière du Pôle territorial Sud

Votre parcours ?

Avant d'intégrer La Cub en 2011, j'ai travaillé au sein des Métropoles de Lille puis de Metz. J'y ai exercé des fonctions administratives et financières au sein de directions opérationnelles telles que l'eau, les transports ou divers services techniques. J'ai ensuite rejoint la Direction de l'eau de Bordeaux Métropole, au Service de coordination et d'appui où j'exerçais en sus des activités classiques, des fonctions de contrôle de l'économie des délégations de service public.

Vos missions ?

Depuis le mois d'octobre 2018, je suis en charge des finances de la Ville de Pessac (préparation et exécution budgétaire), de la Ville de Bègles (exécution budgétaire), du Pôle territorial Sud et de la commande publique pour ces trois entités. J'apprécie particulièrement la dimension communale de mes fonctions notamment dans le domaine budgétaire. Nous gérons également l'activité du Pôle, notamment les contrats de codéveloppement et le FIC. Le contexte est particulièrement évolutif avec la convergence des systèmes d'information financiers et la dématérialisation.

Votre film préféré ?

« The big Lebowski », pour son côté décalé. J'aime par ailleurs initier mes enfants à une culture cinématographique différente... avec plus ou moins de succès.

à savoir

NOUVELLE CONVENTION



Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) s'attache à favoriser l'égalité et l'accessibilité professionnelles. Afin d'accompagner les personnes en situation de handicap, le centre maladie et maintien dans l'emploi de la DRH porte un nouveau projet de conventionnement FIPHFP, avec Bordeaux Métropole, la Ville de Bordeaux et le CCAS (Bordeaux Métropole coordonne la convention, sachant que chaque entité aura ses propres spécificités).

c'est pour bientôt

NOUVELLE FORME

ZOOM RH

À l'été 2018, une enquête de lectorat a été menée sur le Zoom RH. Les résultats ont montré que ce support était lu systématiquement ou de temps en temps, mais uniquement certaines rubriques, que la police de caractère était jugée trop petite, et que les comptes rendus d'instance y étaient rarement lus. Le Zoom RH sous sa forme actuelle sera donc amené à disparaître. En attendant une nouvelle forme de communication, retrouvez dès aujourd'hui toute l'infoRH et les comptes rendus d'instances en ligne sur Tatou, dans la communauté RH.

LA BOÎTE À TRUCS

COMMENT
je fais
POUR ...

**Utile, nécessaire, pratique,
malin... on vous rappelle
comment faire.**

✉ contact :
cominterne@bordeaux-metropole.fr

FAVORISER LE CIRCUIT COURT SANS EMBALLAGE !

Marchés fermiers, l'AMAP, ruches, drive fermiers, coopératives agricoles sont autant de systèmes de commercialisation directe qui maintiennent une agriculture paysanne et l'activité des producteurs. Je participe ainsi à l'économie locale, je rencontre de nouvelles personnes et j'achète avec des emballages recyclables, compostables ou avec mes propres contenants !

✚ Plus d'infos sur : La carte « Manger local »
www.bordeaux-metropole.fr/manger-local



à savoir



labellisation

LE DOUBLE LABEL ÉGALITÉ/DIVERSITÉ EN BONNE VOIE

La Ville de Bordeaux, le CCAS et Bordeaux Métropole proposent une candidature conjointe visant à obtenir la double labellisation AFNOR « *Égalité professionnelle femme/homme* » et « *Diversité* » pour une durée de quatre ans. Un audit a ainsi été réalisé fin janvier/début février par des auditeurs externes auprès de nombreuses directions. Les premiers résultats sont encourageants puisque globalement conformes aux critères des labels.

LES VIDÉOS EN LIGNE

Afin de présenter l'avancée de la démarche ADN lors de la dernière réunion des directeurs, chaque direction générale a illustré en vidéo la façon dont elle a mis en place certaines des actions issues des chantiers ADN. Dynamiques, décalés, drôles, les films sont en ligne sur TATOU dans la communauté pro Acteurs d'une Dynamique Nouvelle. Un grand merci aux agents qui se sont prêtés au jeu du tournage !



L'équipe accompagnant le projet de double labellisation (de gauche à droite) : Marie Liberelle, Marine Chocat, Mahé Giraud, Adam Benthami, Sandrine Darriet, Eugénie Soulard, Lucie Perron.

ME RENSEIGNER SUR LA PRIME D'ACTIVITÉ

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le montant de la prime d'activité est revalorisé. 600 000 agents publics en bénéficieront contre 410 000 aujourd'hui.

Elle est versée chaque mois et son montant est calculé en fonction de la composition et des ressources du foyer. Les revenus pris en compte sont ceux du trimestre précédent. Cette prime est attribuée par les Caisses d'allocations familiales (Caf). Pour effectuer votre demande, toutes les démarches se font sur internet : www.caf.fr. Aucune pièce justificative n'est exigée.

DOMPTER TATOU

Et toi, t'es déjà allé sur Tatou ? L'intranet Tatou est accessible par tous et partout, à la maison, depuis son téléphone portable, sa tablette etc...

Rendez-vous sur : <http://tatou.bordeaux.fr> ou <http://tatou.bordeaux-metropole.fr>.

Identifiez-vous avec votre adresse mail professionnelle et mot de passe de session habituelle. Si vous ne connaissez pas vos identifiants de connexion ou que vous n'arrivez pas à vous connecter, contactez-nous sur : tatou@bordeaux-metropole.fr



PRESTATIONS 2019

Versement trimestriel des prestations

Pour les prestations versées au trimestre (garde petite enfance, centre aéré, de loisirs, garderie périscolaire), les factures de janvier, février et mars sont à présenter pour le mois d'avril. N'oubliez pas de joindre une copie de votre contrat, en fonction du mode de garde, ainsi que les avenants s'y rapportant.

Pour l'ouverture des droits à prestations au titre de l'année 2019, vous devez constituer votre dossier : demande de renseignements dûment complétée et signée et produire votre avis d'imposition complet 2018 (sur vos revenus 2017) accompagné de l'avis d'imposition de votre conjoint / concubin en cas de vie commune. En fonction de la prestation sollicitée, vous trouverez l'ensemble des pièces à produire en pages 6 et 7 du livret des prestations. N'oubliez pas de signaler au COS tout changement de situation (familiale, domicile...).



CHÈQUES VACANCES

Chèques vacances famille / Chèques vacances 2019

Pour les adhérents de l'Association du Comité des Œuvres Sociales des Municipaux de Bordeaux, qui ont transmis leur demande de prestations 2019.

Si vous n'avez pas encore retourné le contrat des chèques vacances famille ou chèques vacances 2019, merci de le faire au plus tôt. Les chèques vacances sont commandés à la fin de la totalité du règlement.

VOTRE ASSOCIATION ÉLARGIT SON OFFRE

UBM, votre association unique sports, loisir, culture et bien être compte de nouvelles activités :

Aquarelle :

Lors d'un 1^{er} cours gratuit d'essai, peut-être serez-vous séduit par cette pratique ?

Mme Rosinsky : jrosinsky@bordeaux-metropole.fr / 06 76 94 26 72

Qi gong :

En phase avec le mouvement de la vie et l'ouverture vers la transformation.

Mme Arzac : karzac@bordeaux-metropole.fr / 07 89 89 69 03

Karting :

Venez-vous défier sur les circuits de la région.

M. Pommerie : c.pommerie@bordeaux-metropole.fr

Montagne :

Une activité plein air, pour en prendre plein les yeux
M. Gessner : rgessner@bordeaux-metropole.fr / 05 56 99 85 20

Pelote Basque :

Ambiance loisir et conviviale
M. Rosier : prosier@bordeaux-metropole.fr / 06 37 05 64 76

Voyages :

Participez à des activités enrichissantes tant au niveau humain, sportif que culturel.

Mme Dubourg : mdubourg@bordeaux-metropole.fr / 05 56 93 65 50

Soccer :

M. Spiewack : rspiewack@bordeaux-metropole.fr / 05 56 10 32 71

Mobil home et nuitées

Semaine du 29 juin au 6 juillet 2019 :

Tarif unique à 170 € (assurance comprise) sur les 31 destinations de la plaquette (location mobil home) dans la limite des disponibilités.

Semaines du 06 juillet au 31 août 2019 :

Ouverture à tous les adhérents à compter du 25 mars 2019.

Nuitées :

Accessibles uniquement sur les périodes hors juillet et août.

Rappel : Conformément aux règlements de ces prestations, les adhérents n'ayant pas retourné leur attestation de présence sur l'année 2018, ne pourront pas prétendre à la prestation pour l'année 2019. Vous trouverez l'ensemble des informations relatives à ces offres de vacances dans le livret correspondant.

+ Réservation directement auprès du secrétariat du COS - Du lundi au jeudi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 16 H 00

Contacts et infos pratiques

+ Pour toutes vos questions et l'instruction de vos dossiers de prestations, le COS vous accueille : Hôtel Métropolitain - Esplanade Charles-de-Gaulle - 10^e étage. Les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 9 h à 16 h, sans interruption
TÉL. : 05 56 99 88 44 / Mail : cos@bordeaux-metropole.fr



Livrets, documents à télécharger, statuts et règlement intérieur disponibles sur notre site internet :

cosbordeauxmetropole.fr

Adhésion 2019

Si vous souhaitez adhérer à l'ACOSMB vous pouvez télécharger le bulletin d'adhésion et la fiche de pré-inscription 2019 sur TATOU / ACOSMB et le retourner accompagné de votre avis d'imposition 2018 (sur les revenus 2017) et d'un chèque bancaire de 12,00 € (à l'ordre de l'Acosmb).

Vous pourrez ainsi bénéficier de nos prestations :

- chèques cadeaux naissance
- chèques cadeaux mariage
- chèques cadeaux rentrée scolaire
- chèques cadeaux départ à la retraite
- location de mobil home (dans la limite des places disponibles)...

Si vous n'avez pas reçu le contrat des chèques vacances / famille 2019, veuillez nous contacter.

Contacts et infos pratiques

+ Adresse postale :
Mairie de Bordeaux - ACOSMB - 33045 Bordeaux Cedex

+ Nos permanences :
Cité Municipale - 4 rue Claude Bonnier - RDC
Porte N°10 - 33000 Bordeaux
Mardi : 9 h - 12 h 30, mercredi et jeudi : 14 h - 18 h

+ Contacts :
Sophie Cardalliaguet : 05 56 10 25 97
scardalliaguet@bordeaux-metropole.fr
Sophie Riquier-Cursan : 05 56 10 25 98
sriquier@bordeaux-metropole.fr

ACOSMB TATOU/ma vie d'agent/acosmb



Contacts et infos pratiques

+ Contacts : UBM - Immeuble Laure Gatet - Étage 9
39-41 cours du Maréchal Juin - Tél. : 05 57 20 70 56
ubm@mairie-bordeaux.fr
Site : union-bordeaux-metropole.com

+ Permanences : Mercredi 13 h à 16 h 30 / Jeudi 9 h à 11 h 30 / Jeudi 12 h à 14 h Cité municipale (box 49)

+ Nous écrire : UBM - Hôtel Bordeaux Métropole - Esplanade Charles de Gaulle - 33045 Bordeaux cedex
N'hésitez pas à nous contacter, nous vous attendons ...



union-bordeaux-metropole.com

NOUVEAUX ARRIVANTS 1^{ER} JANVIER 2019

De bas en haut et de gauche à droite

1^{er} rang : Jacques LEROY, Direction des infrastructures et déplacement / Patrick JACQUINET, Direction des bâtiments / Julien DIEZ, Muséum sciences et nature / Pierre VERDERS, Direction des équipements d'animation et d'éducation / Elise AUGOYARD, Direction accueil et citoyenneté / Fanny CROCHET, Direction des bâtiments / Véronique VARLIN, Direction de la police municipale et de la tranquillité publique / Stéphanie CHALAYE, Direction d'appui administrative et financière de la mobilité / Emmanuel VINUESA, Direction du parc matériel / Marie LERICHE, Direction gestion espace public PT Bordeaux / Estelle BARBOU, Direction de l'achat et de la commande publique

2^e rang : Claire LENA, Direction conseil et organisation / Mikaël MEHSEN, Direction des infrastructures et production / Bruno MONTZIOLS, Direction de la gestion de l'espace public PT Ouest / Paul PRUET, Direction des bibliothèques, du livre et des médias culturels / Amandine CATOR, Direction des bâtiments / Frédéric ROYER, Direction accueil et citoyenneté / Bruno GUTIERREZ, Direction de la gestion de l'espace public PT Bordeaux / Redouane DOUJRI, Direction de la gestion de l'espace public PT Bordeaux / Camille AOUICHE, Direction des bâtiments / Sébastien CANO, Direction des bâtiments

3^e rang : Laëtitia LATASTE, Direction de l'exécution comptable et des inventaires / Mélanie ARMAND, Mission pilotage PT Ouest / Terence DUPHIL, Direction de la gestion de l'espace public PT Ouest / Morgane TAQUET, Direction de la communication / Patricia FARGES, Direction ressource et ingénierie financière / Sophie LAFON, Mission enseignement supérieur, recherche et innovation / Jessica BIOT, Direction génération seniors et autonomie / Alicia GRENIER, Direction génération seniors et autonomie

4^e rang : Virgile FLORES, Direction de la logistique et de l'évènementiel / Cyrille GEBHARTH, Direction des affaires juridiques / Aurélien BINET, Mission attractivité et animation des réseaux économiques / Clémence GEOFFRE-ROULAND, Direction des bibliothèques, du livre et des médias culturels / Benoît LESCOS, Direction du programme e-administration / Dorian BLANCO, Direction gestion espace public PT Bordeaux / Kevin KISS, Direction gestion espace publique PT Bordeaux / Romain CIZERON, Direction du réseau transports urbains / Florent PALMIERI, Direction des espaces verts / Frédéric FALQUE, Direction de la police municipale et de la tranquillité publique

5^e rang : Julien HOUSSIN, Direction gestion espace publique PT Ouest / Lahssen BELLAZERE, Direction des infrastructures et déplacements / Mickaël AKRONG, Direction génération seniors et autonomie

BONNE RETRAITE À...

Départs des mois de janvier et février 2019

Franck ANTONY, Direction des bâtiments (DGHQV)

Dominique AUGE, Direction vie administrative et qualité de vie au travail (DGRHAG)

Claude BLANCHARD, Direction gestion espace public (DGT-PT Ouest)

Pierre BRUN, Direction Gestion espace public (DGT-PT Bordeaux)

Didier BUCH, Direction des espaces verts (DGHQV)

Fabienne CABRERA, Direction des bâtiments (DGHQV)

Didier CORADE, Direction gestion espace public (DGT-PT Rive Droite)

Patrick DA COSTA, Direction développement et aménagement (DGT-PT Bordeaux)

Philippe DANAY DE MARCILLAC, Direction appui administrative et financière (DGM)

Bruno DELLAI, Direction de la gestion de l'espace public (DGT-PT Bordeaux)

Patrick DESTRUHAUT, Direction parc matériel (DGRHAG)

Agnès DIROT, Direction de la petite enfance et des familles (DGESS)

Françoise DUSSAUBAT, Direction des bibliothèques, du livre et des médias culturels (DGAC)

Philippe GAUTIER, Direction du développement et de l'aménagement (DGT-PT Ouest)

NOUVEAUX ARRIVANTS 1^{ER} FÉVRIER 2019

De bas en haut et de gauche à droite

1^{er} rang : **Marine LECAVELIER**, Direction génération séniors et autonomie / **Laura ROGER**, Direction du développement et de l'aménagement PT sud / **Céline BRYCHY**, Direction gestion des déchets et propreté / **Célia PIERRE ISSAADI**, Direction de la gestion de l'espace public PT sud / **Claire COURTOIS**, Direction administrative et financière DGAC / **Meryl DENIS**, Direction génération séniors et autonomie / **Kévin LANORE**, CAPC Musée d'art contemporain / **Stéphanie LACOUR**, Direction de la petite enfance et des familles / **Julie GARCIA**, Direction de la proximité

2^e rang : **Thiphany DUMOULIN**, Direction génération séniors et autonomie / **Céline MAIRE**, Direction administrative et financière PT rive droite / **Camille PERROT**, Direction des archives / **Damien BOUCHÉ**, Direction des bâtiments / **Florence SALEZ**, Direction de l'exploitation / **Delphine LECOMTE**, Direction de la petite enfance et des familles / **Nancy MATHET**, Direction pilotage, emploi et dialogue social / **Ombeline BERNARD**, Direction de la logistique et de l'évènementiel / **Annabelle LE GALLOU**, Direction des archives / **Yohann MANSIAUX**, Direction de l'innovation et de l'aménagement numérique

3^e rang : **Amel TOUJANI**, Direction génération séniors et autonomie / **Priscillia MARIS**, Direction de l'énergie, de l'écologie et du développement durable / **Julie BARBAZA**, Direction vie administrative et qualité de vie au travail / **Camille ALQUIER**, Direction de l'énergie, de l'écologie et du développement durable / **Stéphan MORVAN**, Direction de l'eau / **Kévin ARNOUS**, Direction gestion de l'espace public PT ouest / **Ophélie BERNEAU**, Direction du développement et de l'aménagement du PT Bordeaux / **Aurore BAILLY**, Direction de la petite enfance et des familles / **Julien LOUBIERES**, Direction de la petite enfance et des familles

4^e rang : **Cristina PERERA DE CARVALHO**, Direction appui aux territoires / **Pierre-Yves GOUJON**, Direction des Bâtiments / **Dorian MOUQUET**, Direction des Bâtiments / **Sébastien MAYE**, Direction des infrastructures et de production / **Thomas IAMARENE**, Direction accueil et citoyenneté / **Léa ROLLAND**, Direction de la transformation numérique / **Claire FERRAZ**, Direction des affaires juridiques

Viviane GERBAUD, Service performance, évaluation et audit (SG)

Dominique GOUBAULT, Direction gestion espace public (DGT-PT Bordeaux)

Monique GOUTEL-LAMBERT, Direction pilotage emploi et dialogue social (DGRHAG)

François GREGOIRE, Direction de la logistique et de l'évènementiel (DGPRP)

Jean-Claude HASSOUN, Direction des bibliothèques, du livre et des médias culturels (DGAC)

Dominique JALINEAU, Direction de la petite enfance et des familles (DGESS)

Bernard LAGRIFFE, Direction du parc matériel (DGRHAG)

Jean-Louis LAMARQUE, Direction logistique et des magasins (DGRHAG)

Marie-Line LARDILLON, Mission pilotage (DGT-PT Ouest)

Alain MALO, Direction des espaces verts (DGHQV)

Daniel MARTINEZ, Direction gestion déchets et propreté (DGHQV)

Dominique NART, Direction gestion espace public (DGT-PT Ouest)

Pierrette OBERHAUSEN, Direction logistique et des magasins (DGRHAG)

Marie-Lise PAUVERT, Direction occupation du domaine public (DGPRP)

Michel PELISSON, Direction des espaces verts (DGHQV)

Marie-Paule PELLET, Musée d'Aquitaine (DGAC)

Chantal RAFFY, Direction des infrastructures et déplacements (DGM)

Rose REGLAT, Direction du conservatoire (DGAC)

Jean Christophe RIGOLEAU, Direction Police municipale et de la tranquillité publique (DGPRP)

José RODRIGUES, Direction de la gestion de l'espace public (DGT-PT Ouest)

Maryse ROUSSEAU, Direction de l'achat et de la commande publique (DDFCP)

Dominique ROUTIS, Direction de l'eau (DGHQV)

Roland SENNEQUIER, Direction de la gestion de l'espace public (DGT-PT Sud)

Brigitte SEVILLA, Direction de la logistique et de l'évènementiel (DGPRP)

Joseline TILLARD, Direction des bâtiments (DGHQV)

Alain VIAUD, Direction gestion déchets et propreté (DGHQV)

RESPONSABLE [↑] BOUTIQUE DU MUSEUM KARINE

« UNE SÉLECTION ORIGINALE, DES PRODUITS FIDÈLES À L'ESPRIT DU LIEU ! »

Le Muséum de Bordeaux – sciences et nature a rouvert ses portes depuis quelques jours et propose désormais une boutique de souvenirs dirigée par Karine Crapis.

L'attente fut longue mais après une fermeture de 10 ans, le Muséum de Bordeaux – sciences et nature accueille de nouveau les visiteurs. Parmi les nombreuses nouveautés, le site dispose désormais d'une boutique. « *C'est un beau challenge car nous partons de zéro* » se réjouit Karine Crapis. « *Notre défi est de proposer des produits fidèles à l'esprit du lieu et susceptibles de plaire à tous* ». La sélection est en harmonie avec les 4000 pièces exposées. « *Papeterie, peluches,*

stylos, etc., j'ai beaucoup prospecté pour proposer une sélection originale avec la validation de mes collègues, garants de la diversité des goûts ».

Arrivée depuis 6 mois au Muséum, cette diplômée en marketing, riche d'une expérience d'une vingtaine d'années d'acheteuse publique, ne ménage pas ses efforts. « *Cette fonction fait le lien entre ma formation et mes missions précédentes. Je ne vois pas les heures passer. Je me réjouis d'être actrice de cette aventure au sein d'une équipe motivée et dynamique* ». Et si Karine s'émerveille tous les jours face à la scénographie et à la richesse des collections, elle reconnaît cependant avoir ses préférences. « *J'avoue avoir un petit faible pour le paresseux de la grande salle du 2^e étage* » conclut-elle dans un sourire. Et vous, quel sera votre coup de cœur ?